



La précarité est l'affaire de tous

Aujourd'hui la précarité mutile la vie de milliers de personnes et déstructure le travail dans les services. Elle n'est pas une fatalité, mais un choix délibéré.

La bataille menée par les syndicats a contraint le gouvernement à réglementer le recours aux stages afin d'éviter les pratiques abusives.

La CGT veut faire de l'année à venir, une période de lutte contre la précarité, avec la participation de tous les précaires et de tous les titulaires.

Connaître les réalités pour défendre les précaires

Dans la jungle des durées et des modes de rémunération, dans la diversité des sources de financement, dans l'émiettement des situations, il faut connaître la réalité pour permettre aux précaires de se défendre, pour faire respecter leurs droits élémentaires auprès de leur employeur, pour les soutenir dans leurs demandes les plus immédiates, pour obtenir un emploi stable pour chacun d'eux.

Alors que la Ville de Paris minore le problème, qu'elle nie la variété des situations de souffrance, la CGT veut mettre en évidence l'ampleur de la précarité.

La crise n'y est pour rien : c'est une politique délibérée

Combien y a-t-il de précaires à la Ville ? La CGT considère que la Ville a recours à environ 25% de précaires. De très nombreux précaires exercent des missions pérennes de nature administrative ou technique.

Une remise en cause des statuts de titulaires

La précarité n'est pas seulement un scandale social, c'est aussi le moyen d'attaquer progressivement le statut des titulaires. Dans une pénurie de postes organisée, la précarité est la meilleure façon de faire accepter aux équipes un mode de fonctionnement sur des contrats à court terme.

La CGT revendique :

- L'arrêt de l'embauche de non titulaires sur des postes permanents, lorsque la filière existe ; et le respect de la loi sur l'embauche des non titulaires.
- La création d'une filière informatique. La DSTI emploie de nombreux contractuels. Les agents de catégorie 'C' sur des postes informatiques, voient leur carrière bloquée.
- Le versement d'une indemnité de précarité comme cela existe dans le privé.
- La subrogation. Lorsqu'un agent non titulaire est malade, la ville le paye, à charge pour elle de se faire rembourser par la sécurité sociale.
- L'application du principe 'à travail égal, salaire égal', pour réduire les inégalités.
- La titularisation des agents contractuels. L'administration a un devoir envers les non titulaires. Elle se doit de les accompagner, via des formations, à passer les concours. On constate une augmentation de 12% des dépenses d'allocations chômage. La ville pourrait économiser ces 12 millions d'euros en proposant les formations adéquates aux agents et en leur permettant de réussir aux concours.
- La CGT revendique plus de protection pour les non titulaires malades, ou accidentés du travail car il arrive que des non-titulaires malades ne voient pas leur contrat renouvelé.

- Les CCP (instances paritaires des contractuels) se sont réunies 2 fois seulement en 5 ans.
- Face aux contestations, la CGT demande que les CCP se réunissent pour apporter des éléments de réponse aux situations de précarité qui se vivent dans l'instant. A ce sujet, nous demandons que l'administration s'engage sur la reconnaissance des droits syndicaux des non titulaires. Les frais de transport des délégués syndicaux qui siègent en CCP, doivent être pris en charge par la Ville. De même, les horaires des CCP doivent être adaptés.
- 80% des non titulaires sont des femmes. 90% sont à temps partiel. Un vrai plan d'égalité hommes/femmes consisterait à déprécariser ces salariés.

**La CGT a mis en place un collectif non-titulaires.
Venez nous rejoindre pour faire valoir vos
droits !**

Se syndiquer à la CGT :

- c'est un geste de liberté,
- c'est choisir d'intervenir efficacement pour faire entendre sa voix,
- c'est aussi un droit statutaire et constitutionnel,
- c'est un acte d'espoir et de solidarité.

Je souhaite :

Prendre contact Me syndiquer Participer à une formation d'accueil

Nom.....Prénom.....

Service.....Tél.....

Adresse Personnelle.....

Ce tract a été élaboré par les syndiqués. Il est distribué grâce aux cotisations syndicales